

LETTRE D'ACTUALITÉS DÉVELOPPEMENT DURABLE Brésil

Une publication du SER de Brasília
N° 83 – Semaines du 16 décembre 2024 au 17 janvier 2025

Sommaire

Focus | COP16 Biodiversité et COP29 Climat : retour sur les positions brésiliennes

Amazonie & Biomes

- Les **méthodes de régénération naturelle** en Amazonie peuvent générer des zones à **faible biodiversité, biomasse et séquestration carbone**

Eau, Assainissement, Déchets

- Le Président Lula promulgue une **nouvelle loi portant sur l'interdiction d'importation de déchets solides**

Environnement & Climat

- Le gouvernement **réduit le budget dédié à la « gestion des risques et désastres »**

Infrastructures & Transports

- Le gouvernement fédéral prévoit **87 projets de concessions** dans le secteur des **infrastructures de transport en 2025**
- La compagnie brésilienne **Azul se rapproche d'une fusion avec Gol**
- Le constructeur brésilien **Embraer livre 75 avions** au 4ème trimestre 2024

Suivi des alertes de déforestation – Bilan 2024

FOCUS

COP16 Biodiversité et COP29 Climat : retour sur les positions brésiliennes

En octobre et novembre 2024 se sont tenues **deux rencontres multilatérales majeures en matière de biodiversité et de climat** : la seizième Conférence des Parties (COP) de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), à Cali, Colombie, dite COP16; et la vingt-neuvième Conférence des Parties de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), à Bakou en Azerbaïdjan, dite COP29.

Le gouvernement Lula III, qui cherche à positionner le Brésil comme l'un des principaux acteurs mondiaux en matière d'action environnementale, a revendiqué lors de ces rencontres le rôle de **« pont entre le Nord et le Sud »** par une diplomatie qui œuvrerait à la convergence entre les « demandes des pays en développement » et les « responsabilités des pays développés »¹. Prochain pays d'accueil de **la COP Climat (COP30), qui aura lieu en novembre 2025 à Belém en Amazonie**, le Brésil tire parti de son statut de « pays du Sud Global » et de puissance économique mondiale pour mobiliser ses partenaires et défendre ses priorités, à savoir (i) la réforme du cadre financier international en matière environnementale et climatique, y compris l'accroissement des financements pour la préservation des forêts tropicales, (ii) la meilleure prise en compte des enjeux d'adaptation, et (iii) la meilleure prise en compte des populations indigènes.

A la COP16, le Brésil s'est affirmé comme « leader du Sud Global » et a plaidé pour l'augmentation des financements dédiés à la biodiversité et une meilleure prise en compte des peuples indigènes.

Si le Président Lula a été contraint d'annuler sa participation à la COP16 pour raisons de santé, la délégation brésilienne à Cali a compté sur une triple présence ministérielle, avec la Ministre de l'Environnement et du Changement Climatique, la Ministre des Peuples Indigènes, et la Ministre de l'Égalité Raciale.

L'une des priorités du Brésil était en effet d'obtenir une meilleure reconnaissance juridique, financière et symbolique de la contribution des Peuples Indigènes et des Communautés Locales à la préservation de la biodiversité. C'est à cette fin qu'a été lancé, pendant la COP16 et en partenariat avec la Colombie, le programme régional **« Quilombos das Américas », qui mobilisera un apport de 121 475 USD fournis par le Brésil d'ici 2028** au travers du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), destinés à lutter contre les inégalités raciales et socio-environnementales qui affectent les communautés afro-descendantes en Amérique latine et dans les Caraïbes. Le Brésil appelle les autres pays de la région à abonder ce programme afin d'en amplifier la portée.

Cette mesure reflète une priorité colombienne, soutenue par le Brésil, consistant à inclure les communautés afro-descendantes en tant que groupe spécifique dans la convention. Au Brésil, ces communautés représenteraient **44% de la population brésilienne**. La COP16 a également abouti à **la création d'un organe subsidiaire au sein de la convention afin d'assurer la représentation des Peuples Indigènes** et des Communautés Locales. Il s'agissait de l'une des priorités du Brésil, qui compte **1,7 million de personnes indigènes sur son territoire, soit 0,83% de sa population**, dont 51,25% résident en Amazonie légale.

¹ Ces termes sont issus des communications officielles du gouvernement brésilien : [COP30 : Brazil works to consolidate diplomatic leadership in climate agenda — Secretaria de Comunicação Social](#)

La question du financement de la préservation de la biodiversité a également occupé une place centrale dans les négociations. Le « Global Biodiversity Framework Fund (GBFF) », issu de l'adoption du Cadre Mondial pour la Biodiversité de Kunming-Montréal lors de la COP15, fonctionne grâce aux contributions volontaires des Etats et est opérationnel depuis 2023. Son action vise à **soutenir les pays dans leurs efforts de protection de 30% de leurs espaces terrestres et maritimes**. Il a néanmoins fait l'objet de critiques de la part du Brésil, qui déplore le manque d'investissements des pays du Nord global pour contribuer à l'atteinte des objectifs de financement définis à la COP15. L'un des arguments des pays mégadivers² réside dans le fait qu'ils abritent une grande partie de la biodiversité. Le territoire brésilien regroupe en effet **20% des espèces mondiales**, ce qui implique d'importants efforts de conservation. C'est pourquoi les autorités brésiliennes se sont positionnées en faveur de la création d'un nouveau fonds ou d'une redéfinition du mode de gouvernance du GBFF qui serait plus favorable au Sud global. Aucun accord n'ayant été conclu à ce sujet, une prolongation des négociations doit être organisée.

Enfin, la COP16 a été présentée comme la COP de la mise en œuvre du Cadre Mondial pour la Biodiversité de Kunming-Montréal (CMB KM) puisque que chaque pays devait présenter un **Plan national d'action pour la biodiversité (NBSAP)**. Or le Brésil n'a pas encore publié son NBSAP, qui est toujours en cours d'élaboration.

A la COP29, le Brésil a cherché à envoyer des signaux d'exemplarité climatique pour affirmer son leadership en amont de la COP30.

A l'occasion de la COP29, le Brésil a souhaité faire « marque d'exemplarité » en présentant son nouvel objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour 2035, fixé entre **59% à 67% de réduction des émissions nettes de GES** par rapport au niveau de 2005. La fourchette annoncée représente une réduction de **850 millions à 1,05 milliard de t. CO₂ eq** à atteindre dans les 10 prochaines années. Cet objectif constitue la Contribution déterminée au niveau national (CDN) du Brésil conformément à l'objectif de limitation du réchauffement climatique à 1.5°C fixé par les Accords de Paris de 2015.³ La CDN brésilienne était particulièrement attendue en raison du signal qu'elle constitue sur le **niveau d'ambition de la prochaine Conférence des Parties (COP30)** organisée par le Brésil à Belém. Si la nouvelle CDN brésilienne matérialise les efforts du Brésil pour porter la réduction à un niveau de l'ordre de **13 à 29 % entre 2030 et 2035**, contre une réduction de 9% pour la période 2025 à 2030, la limite basse de cette fourchette a été critiquée par certaines organisations non-gouvernementales car elle se situe en deçà de l'effort de réduction recommandé par l'inventaire des émissions mondiales conduit lors de la COP28.

La **question du financement de l'action climatique** a occupé une place centrale lors de la COP29, avec l'enjeu de définir un **nouveau montant d'Objectif Collectif Quantifié de Financement Climatique (NCQG)⁴**, enjeu source de tensions entre pays développés et pays en développement. Dans ce cadre, le Brésil a appelé à clarifier la notion de « financement climatique », afin d'exclure un certain nombre d'instruments financiers et d'activités du périmètre, et souligné la nécessité d'une répartition juste des efforts de financement afin qu'ils ne conduisent pas à un plus grand endettement des pays en développement. (Articles [ici](#), [ici](#) et [ici](#))

² Pays dans lesquels la majorité de la biodiversité mondiale est représentée.

³ Les contributions déterminées au niveau national (CDN) sont soumises tous les cinq ans au secrétariat de la CCNUCC. Afin d'accroître l'ambition au fil du temps, l'Accord de Paris stipule que les CDN successives représentent une progression par rapport aux précédentes CDN et reflètent l'ambition la plus élevée possible de chaque pays.

⁴ Les négociations lors de la COP29 ont abouti à la décision de tripler les financements dédiés aux pays en développement par rapport à l'objectif précédent de 100 Md USD par an, pour atteindre 300 Md USD par an d'ici à 2035. L'accord prévoit également d'augmenter les efforts collectifs de financement aux pays en développement, à partir de sources publiques et privées, pour atteindre un montant de 1 300 Md USD par an d'ici à 2035.

Amazonie & Biomes

Les méthodes de régénération naturelle en Amazonie peuvent générer des zones à faible biodiversité, biomasse et séquestration carbone

Un article publié en décembre 2024 dans la revue scientifique britannique « Nature – Communications Earth & Environment » conclut que les **méthodes de « régénération naturelle »** pratiquées en Amazonie peuvent ne pas atteindre l'objectif de restauration de l'écosystème d'origine et générer au contraire des **zones à faible biodiversité, biomasse et séquestration de carbone**. La régénération naturelle serait ainsi plus efficace sur les terrains (i) ayant été exploités moins de 10 ans pour l'agriculture ou le pâturage, (ii) où plus de 50 % du paysage est constitué de forêts et (iii) qui ont subi moins de quatre épisodes de coupe et de brûlis au fil des ans.

Un processus de régénération naturelle est caractérisé par **l'absence d'intervention humaine** dans le cadre de la restauration écologique⁵ d'un milieu par le rétablissement spontané du couvert forestier sur des terres dégradées, entraînant la formation de forêts secondaires. Ce processus **se distingue de la reforestation**, qui implique une intervention humaine pour assurer la réintroduction d'espèces végétales dans le milieu dégradé.

Le faible coût des activités de régénération naturelle en fait une **méthode de restauration écologique attractive, utilisée pour 67% des projets de restauration écologique au Brésil**, où 60 millions d'hectares dégradés devront être récupérés pour respecter les objectifs climatiques fixés par le gouvernement Lula III à horizon 2030. Les projets de régénération naturelle **concerneraient 18,9 millions d'hectares en Amazonie brésilienne** selon des données satellitaires du projet MapBiomass.

Adoptée le 11 décembre 2024, la **nouvelle loi de création d'un marché carbone réglementé au Brésil** prévoit que les activités de réduction des gaz à effet de serre (GES) incluent un large spectre d'activités d'« absorption ou séquestration des GES dans l'atmosphère par voie de **régénération de la végétation naturelle**, restauration écologique, reforestation, augmentation des stocks de carbone dans les sols agricoles ou pâturages ou technologies de capture et de stockage de GES », entre autres. Ces activités de réduction **ouvriront droit à la génération de Certificats de Réduction Vérifiée d'Emissions (CRVE)**, où chaque CRVE représentera 1 tCO₂e (une tonne équivalent CO₂), qui pourront être échangés sur le marché. (Articles [ici](#) et [ici](#))

Eau, Assainissement, Déchets

Le Président Lula promulgue une nouvelle loi portant sur l'interdiction d'importation de déchets solides

Cette décision intervient alors que le Brésil fait partie des pays produisant le plus de déchets au monde et que seulement **4% des déchets produits par le pays y sont recyclés**. Le cadre réglementaire sur les déchets solides en vigueur avant l'adoption de cette loi n'interdisait l'importation de déchets solides que dans le cas où ceux-ci étaient classifiés comme risquant de provoquer des dommages à l'environnement, à la santé publique, ainsi qu'à la santé animale et végétale. Désormais, **l'importation de déchets en papier, plastique, verre et métal sera interdite**, sauf dans le cas de déchets utilisés dans la transformation de matériaux et de minéraux stratégiques, y compris les déchets de papier à fibres longues, et certains déchets de métaux et matériaux métalliques.

⁵ La restauration écologique est l'ensemble des mesures visant à améliorer la qualité et le fonctionnement écologique d'un écosystème dégradé par l'homme.

D'autre part, les **entreprises fabriquant des pièces automobiles** – à l'exception des pneus – seront autorisées à importer des déchets issus de produits nationaux préalablement exportés, uniquement en vue de la gestion des matériaux en fin de vie et de leur recyclage intégral.

Il est estimé qu'entre 2023 et 2024, **plus de 70 000 tonnes de déchets** de papier, plastique, verre et aluminium ont été importés au Brésil, représentant un total de **322 M USD (316 M EUR) d'importations**. Selon l'ABREMA⁶, la production de déchets solides urbains (RSU) a atteint 77,1 millions de tonnes (Mt) en 2022, représentant 380 kg de déchets par an et par habitant^{7,8}. Au Brésil, **93% des volumes de déchets sont collectés** (76,1 Mt) dont **61% sont acheminés vers des sites d'enfouissement**, techniques ou sanitaires⁹ tandis que **39% demeurent entreposés à ciel ouvert** dans les quelques 3 000 décharges illégales du pays ou *lixões*¹⁰. Si le taux de recyclage des déchets est à peine supérieur à 2% à l'échelle du pays, il existe toutefois d'importantes **disparités selon les matières premières**. Si le Brésil se distingue au niveau mondial en matière de recyclage des canettes en aluminium (proche de 100%), la situation est toute autre concernant le plastique (1,3%). Alors même que **75% (4 183) des municipalités brésiliennes ont mis en place des systèmes de collecte sélective**¹¹, **moins de 15% de la population urbaine dispose d'un service de collecte sélective en porte-à-porte**. Les **disparités régionales** sont très importantes: 31,9% de la population urbaine de la région Sud bénéficie d'un service de collecte sélective à son domicile, contre 1,7% dans la région Nord. **Ces insuffisances générales** du système de tri sélectif et de collecte **limitent l'émergence de gisements significatifs et exploitables de certaines matières recyclables, triées et séparées**. Dès lors, l'interdiction des importations de déchets (notamment plastiques) par le gouvernement Lula a pour objectif de favoriser une meilleure structuration des filières de collecte et de recyclage à l'échelle nationale. Néanmoins, l'interdiction d'importation ne représentant que 0,1% des volumes de déchets produits nationalement, la portée de cette décision sera limitée. (Article [ici](#))

Environnement & Climat

Le gouvernement réduit le budget dédié à la « gestion des risques et désastres »

Le budget présenté par le gouvernement fédéral concernant la gestion des risques et des désastres est passé de **1,9 Md BRL (300 M EUR) en 2024 à 1,7 (270 M EUR) Md BRL en 2025, soit une baisse de 10,5%**.

Cette décision contraste avec les nombreuses catastrophes climatiques qui ont touché le territoire brésilien en 2024. L'Etat de Rio Grande Do Sul a par exemple subi d'importantes inondations dont **le coût est estimé à 19 Md BRL (3 Md EUR)** par le gouvernement. Des incendies records ont également été enregistrés dans le Pantanal, **brûlant 2 M d'hectares d'après le Ministère de l'Environnement** – soit environ 7,5 fois la superficie de la ville de Paris – et l'Amazonie brésilienne a connu la plus longue et plus intense sécheresse de son histoire.

⁶ L'Association Brésilienne des Déchets et de l'Environnement (*L'Associação Brasileira de Resíduos e Meio Ambiente* (ABREMA), syndicat d'entreprises de la filière de la collecte des déchets et du recyclage, créé en juillet 2023.

⁷ A titre de comparaison, en France, la production de déchets ménagers représentait en 2019 525 kg de déchets par an et par habitant.

⁸ La production de RSU par habitant a connu une très faible réduction entre 2021 et 2022 - moins de 2 %. Toutefois, il s'agit d'une conséquence de la baisse de pouvoir d'achat et non d'un changement des habitudes de consommation.

⁹ Les sites d'enfouissement dits « sanitaires » (*aterros sanitários*) respectent les normes environnementales et sanitaires les plus exigeantes au Brésil. Les sites d'enfouissement « techniques » sont simplement contrôlés (contrairement aux *lixões* et décharges sauvages à ciel ouvert) et respectent des normes techniques moins exigeantes vis-à-vis de la maîtrise et du traitement des effluents dans les sols et les eaux.

¹⁰ Ces décharges illégales, ou *lixões*, sont des décharges à ciel ouvert, lieux rudimentaires stockant les déchets à même le sol. Le plus grand *lixão* d'Amérique latine est situé à Brasília, couvrant 174 hectares et stockant 30 millions de tonnes de déchets.

¹¹ Ces systèmes de collecte sélective demeurent, en pratique, largement inefficients.

Les données compilées par l'Institut des Etudes Socioéconomiques signalent une baisse globale des investissements dans le domaine de la gestion des risques, les amendements apportés au projet de budget annuel de 2025 par les parlementaires concernant les catastrophes climatiques étant passés de **69,9 M BRL (11,2 M EUR) pour 2024 à 39,1 M BRL (6,3 M EUR) en 2025, soit une baisse de 44%**.

Le Ministre des villes a toutefois affirmé l'engagement du gouvernement sur ce sujet, en rappelant que le gouvernement Lula a garanti des investissements conséquents pour la prévention des catastrophes et **a investi 15,8 Md BRL (2,53 Md EUR) dans des travaux de drainage et de rétention des eaux**. (Articles [ici](#), [ici](#) et [ici](#))

Infrastructures & Transports

Le gouvernement fédéral prévoit 87 projets de concessions dans le secteur des infrastructures de transport en 2025

Le programme de concessions de transport pour 2025 du gouvernement fédéral prévoit **l'attribution ou renégociation de 87 projets de concession** pour un volume d'investissements estimé à 106,42 Md BRL (17,10 Md EUR), avec une majorité d'investissements prévus dans le secteur routier.

Le programme prévoit la renégociation de **sept concessions autoroutières** représentant **60,32 Md BRL (9,7 Md EUR)**. Celles-ci concernent les tronçons **Eco101 (BR-101/ES)**, **Ecoponte/Fluminense (BR-101/RJ)**, **CCR MSVia (BR-163/MS)**, **Via Bahia (BR-116 et 324/BA)**, **Fernão Dias (BR-381/SP-MG)**, **Régis Bittencourt (BR-116/SP-PR)** et **Concebra (BR-060, 153 et 262/DF-GO-MG)**. Il est prévu que la renégociation des contrats permette le rééquilibrage financier des projets et donne lieu à ouverture à la concurrence. Par ailleurs, huit nouvelles concessions autoroutières représentant un total de **34,16 Md BRL (5,48 Md EUR)** seront attribuées au secteur privé, incluant le tronçon **BR-364 entre Porto Velho et Vilhena (Etat du Rondônia)**, **deux lots routiers au Paraná** ainsi que le **Pont International São Borja-Santo Tomé** entre le Brésil et l'Argentine (Etat de Rio Grande do Sul).

En ce qui concerne le secteur portuaire, **21 concessions de terminaux** sont prévues pour un total de **8,54 Md BRL (1,37 Md EUR)** dont le **terminal STS10 du port de Santos**, considéré comme projet prioritaire par le ministre des Ports et Aéroports Silvio Costa Filho.

En matière aéroportuaire, **le gouvernement s'apprête à céder 50 aérodromes régionaux en Amazonie légale et dans le Nord Est aux concessionnaires** qui gèrent les plus grands aéroports du pays, en proposant une prolongation des concessions ou une réduction des montants actuels des redevances, dans le cadre du **plan de modernisation AmpliAR**. Le ministère a réparti les investissements en **11 blocs régionaux**, en donnant la priorité aux endroits où les besoins sont les plus urgents. L'installation ou la modernisation d'aéroports dans ces régions vise à résoudre les problèmes de transport et de logistique, à stimuler le développement économique et à favoriser le tourisme, en particulier l'écotourisme et le tourisme culturel. Les ventes aux enchères des aéroports auront lieu au cours du premier semestre 2025. On estime que plus de **5 Md BRL (800 M EUR)** seront investis par le secteur privé au cours des cinq prochaines années au profit d'une centaine d'aéroports régionaux.

Le secteur ferroviaire connaît, lui, des retards du fait de la lenteur des renégociations de concessions. Le ministre des Transports, Renan Filho, affirme cependant que plusieurs enchères ferroviaires auront lieu en 2025 bien qu'aucun calendrier ne soit encore défini. Si le **contexte macroéconomique actuel**, caractérisé par une hausse des taux d'intérêt, est susceptible d'affecter les investissements dans le secteur et d'entraîner des enchères infructueuses, la **longue durée des concessions**, prévues à horizon de 30 ans, devrait constituer un facteur d'attractivité pour les investisseurs. (Article [ici](#)).

La compagnie brésilienne Azul se rapproche d'une fusion avec Gol

Azul est une compagnie aérienne brésilienne créée en 2008 par David Neeleman. Son siège social se situe à Barueri (État de São Paulo) et son hub principal est à l'aéroport de Campinas Viracopos, proche de São Paulo. Elle bénéficie de l'assistance technique de **JetBlue Airways**, compagnie américaine également fondée par David Neeleman.

Exploitant des Airbus sur ses lignes principales, Azul dessert plus de 160 destinations domestiques et internationales (Etats-Unis, Curaçao, France, Portugal et Uruguay) Avec une moyenne de **1000 vols par jour**, Azul est la plus grande compagnie aérienne du pays, en nombre de vols et villes desservies. Elle est la seconde compagnie brésilienne en 2024 pour les vols domestiques (31,3% de parts de marché derrière LATAM Brasil, 37,5%).

Gol Transportes Aéreos est une compagnie aérienne à bas prix brésilienne. Fondée en 2001, basée à São Paulo et comptant parmi ses actionnaires Air France-KLM et Delta Air Lines, **GOL effectue près de 972 vols par jour** sur un réseau couvrant **73 destinations** dont 17 internationales aux États-Unis, Caraïbes et en Amérique latine. GOL exploite des Boeing 737-700, 800 et MAX 8. Avec 30,1% de parts de marché, GOL est la troisième compagnie brésilienne pour les vols domestiques en 2024 (Article [ici](#))

Le constructeur brésilien Embraer livre 75 avions au 4^{ème} trimestre 2024

Au début de ce mois de janvier 2025, Embraer annonce sur son site avoir **livré 75 avions au 4^{ème} trimestre 2024** - soit 27 % de plus qu'au 3^{ème} trimestre où 59 avions avaient été livrés, et un volume égal à celui de la même période de 2023 (4T23).

Pour l'ensemble de l'année 2024, **206 avions ont été livrés**, soit **14 % de plus** que les 181 avions de 2023. Ils se répartissent en 3 catégories :

- avec 31 livraisons au cours des trois derniers mois, le bilan annuel de l'aviation commerciale est de 73 nouveaux appareils en 2024 ;
- l'aviation d'affaires a représenté **44 jets supplémentaires** au dernier trimestre et un total de **130 livraisons annuelles**. Par rapport à 2023, la croissance de ces unités commerciales a été de 14 % et 13 % respectivement ;
- enfin, la branche Défense & Sécurité a également dépassé le résultat de l'année précédente avec la livraison de **3 nouveaux C-390 Millennium** en 2024 contre 2 en 2023. (Article [ici](#))

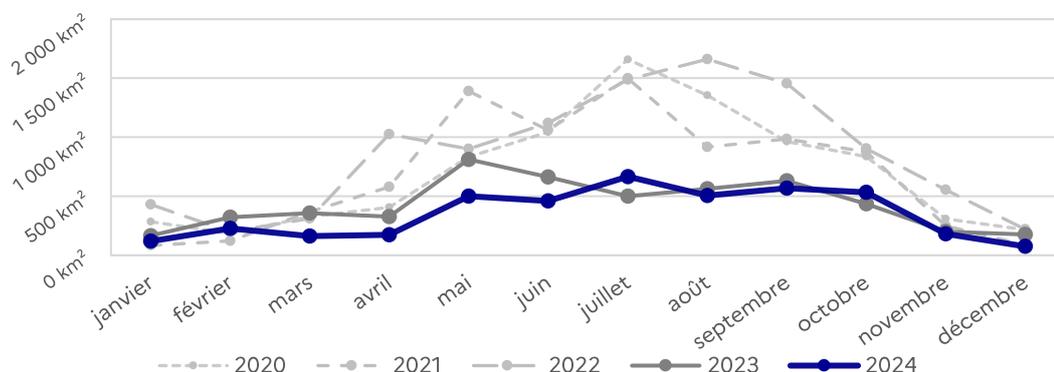
Entregas por Segmento	4T24	3T24	4T23	2024 Acum.	2023 Acum.	Estimativas 2024
Aviação Executiva	44	41	49	130	115	125-135
Phenom 100	3	4	6	10	11	
Phenom 300	19	18	24	65	63	
Jatos Leves	22	22	30	75	74	
Praetor 500	13	9	10	28	20	
Praetor 600	9	10	9	27	21	
Jatos Médios	22	19	19	55	41	
Aviação Comercial	31	16	25	73	64	70-73
E195-E2	18	10	17	39	38	
E190-E2	2	2	1	8	1	
E175	11	4	7	26	25	
Total Av. Comercial e Executiva	75	57	74	203	179	195-208*
Defesa & Segurança	-	2	1	3	2	
C-390 Millennium	-	2	1	3	2	
A-29 Super Tucano	-	-	-	-	-	

*Não inclui entregas C-390 Millennium e A-29 Super Tucano

Suivi des alertes de déforestation

Amazonie légale

Biomes de l'Amazônia (100%), du Pantanal (40%) et du Cerrado (37%)

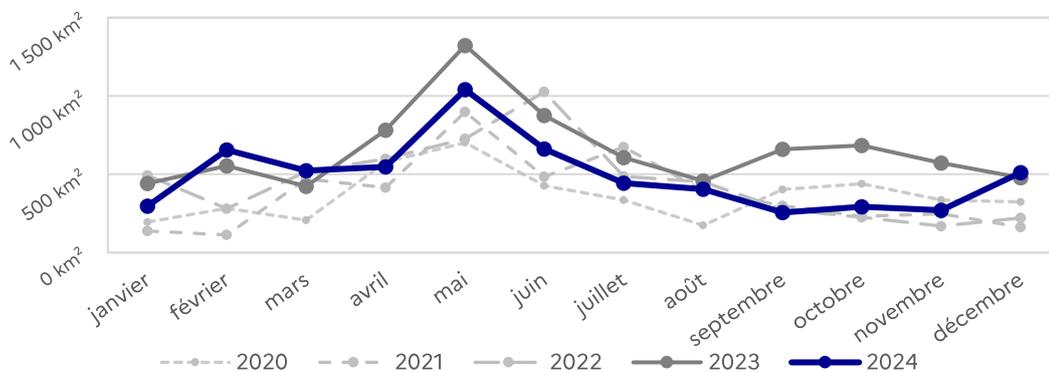


2024
Période du 1^{er} janvier au 31 décembre
4 182 km²
-19% Par rapport à 2023

Source : Institut National de Recherche Spatiale (INPE)

Cerrado

Biome du Cerrado (100%)



2024
Période du 1^{er} janvier au 31 décembre
5 901 km²
-25% Par rapport à 2023

Source : Institut National de Recherche Spatiale (INPE)

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Philippe GASSMANN, Chef du Service économique régional de Brasília
Rédaction : Nathalie LE PENNEC, Eric GRELLETY, Mathieu RATEAU

Abonnez-vous : nathalie.lepennec@dgtresor.gouv.fr